



DECLARATION LIMINAIRE  
DE LA CGT EDUC'ACTION AIX-MARSEILLE  
POUR LE CTPA  
du Vendredi 22 janvier 2010.

Les effets économiques et sociaux de la crise vont perdurer en 2010. Ils créent une situation d'urgence sociale qui nécessite des Services Publics capables de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire.

Le gouvernement s'est engagé et persiste dans une série de réformes qui font peser de très lourds dangers sur les missions des services publics, sur l'emploi public et sur le statut des fonctionnaires. Les conséquences en seront la limitation des activités de services publics et le transfert de pans entiers d'activités, vers le secteur privé, voire au final à leur abandon. Aucun secteur n'est épargné : la santé, la Poste, les collectivités territoriales et bien évidemment l'Ecole.

Dans l'Education Nationale, les réformes mise en œuvre tous azimuts dans la plus grande précipitation provoquent une onde de choc dont les effets finiront par détruire le Service Public d'Education au profit d'une marchandisation de la transmission des savoirs.

Vous ferez certainement une lecture optimiste des chiffres que nous propose le Ministère pour l'Académie d'Aix Marseille mais permettez nous d'en faire une analyse plus réaliste au regard des observations du terrain.

Premier degré :

L'Académie d'Aix-Marseille est constituée de départements aux caractéristiques tellement différentes (départements alpins et département à forte densité de population avec la seconde ville de France). La moyenne académique obtenue s'avère bien éloignée des réalités vécues. Dans les Bouches du Rhône, nous notons une prévision d'effectif stable dans le premier degré. Cependant les difficultés socio-professionnelles liées aux familles monoparentales nombreuses, au taux de chômage élevé, au nombre important de bénéficiaires du RMI justifieraient à elles seules d'entreprendre un effort considérable au niveau de l'éducation et de la scolarisation dès 2 ans. Malgré ceci, c'est un des départements où le nombre de postes pour 100 élèves, le taux de scolarisation à 2 ans et le taux de remplacement sont les plus bas de France alors même que le nombre d'élèves par classe est parmi les plus élevés.

Le taux de retard scolaire s'avère lui aussi assez fort ce qui laisse présager que la suppression des RASED va encore l'accentuer.

Dans les départements alpins, la configuration géographique, la multitude de petites communes distantes les unes des autres nécessitent de maintenir de petites structures considérées comme essentielles pour conserver sur place une activité économique et une population jeune. Pourtant le nombre de postes pourvus est lui aussi inférieur à la moyenne française.

Quant au Vaucluse, l'augmentation des effectifs justifie à lui seul la nécessité de moyens supérieurs.

Aucune disposition n'est envisagée pour améliorer les insuffisances de remplacement dans le premier degré, bien au contraire des suppressions de postes sont planifiées ou dernière nouveauté, une lettre du ministère en date du 8/12/2009 laisse la perspective aux professeurs des écoles d'accéder à des enseignements dans le second degré, dans lequel simultanément on supprime des postes. Permettez nous d'être perplexes ! Cette lettre évoque des déficits constatés dans le second degré. Nous souhaiterions connaître avec précision les déficits de l'Académie d'Aix-Marseille. Effectivement, en lycée professionnel, des besoins importants sont recensés en Génie mécanique Maintenance des Véhicules, en Structures Métalliques, en Génie industriel Bois, en Italien et en Espagnol.

### Second degré :

L'incidence des difficultés observées dès le premier degré se répercutent sur l'entrée au collège sans que soit affiché la volonté d'apporter une correction au vu des suppressions d'emploi de ces dernières années. Le taux de retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> (16.8%) est comparable à celui des académies du Nord de la France, qui, elles, réussissent à réduire le nombre de redoublants au collège alors que dans notre académie, le taux est bien supérieur. Mettons en parallèle avec un indicateur comme la taille des collèges, notre académie présente un taux élevé de collèges à gros effectifs (19%) comparativement à la moyenne française (11.5%). L'amélioration des conditions de vie des collégiens et leur encadrement par un personnel qualifié avec statut stable font partie de nos revendications.

Dans les lycées professionnels, l'année 2010 s'annonce aussi difficile que 2009 avec la poursuite de la réforme des Bacs Professionnels en 3 ans. Depuis un an, la mise en œuvre précipitée de cette réforme oblige les personnels à avancer à l'aveuglette, les textes d'application paraissant au mieux fin août, parfois après la rentrée, voire sont encore en attente. Pire une gestion très différenciée selon les académies génère des situations d'iniquité dans la formation pour les jeunes.

Nous déplorons une réduction des heures disciplinaires, une mise en concurrence entre les disciplines, une aide personnalisée qui devient un saupoudrage de tout et de m'importe quoi. A ce jour, de nombreuses questions subsistent, parmi lesquelles :

- Qu'elle va être la politique de notre académie pour l'accès des élèves de Terminale BEP en 1<sup>ère</sup> Bac ?
- La question de la seconde langue obligatoire en Bac Pro Tertiaires que n'ont pas les Terminales BEP
- Le problème de l'orientation précoce vers la voie professionnelle et de l'accueil en stage de jeunes de 14 ans dans de nombreux secteurs professionnels (chimie, restauration par exemple)

L'analyse des chiffres donnés montre déjà de grosses disparités selon les académies. Dans l'académie d'Aix-Marseille seulement 17% sont orientés vers la voie professionnelle alors qu'ils sont 26% dans l'académie de Lille. Le nombre de places d'accueil diminuant (-250 en 2009, -549 en 2010), c'est très inquiétant pour la qualité de la formation professionnelle alors même que l'évolution rapide des métiers requièrent des compétences générales et professionnelles accrues.

Si l'on additionne les taux de passage en 2<sup>nd</sup>e GT plus le passage en CAP, BEP ou Bac Pro, nous obtenons un taux de 82.7. Dans les académies de Rennes ou de Lille, pour n'en citer que deux, nous obtenons le taux de 89%. Où sont passés les 17.3% restants, certains en CFA mais les autres ?

Si la réforme des Bacs Pro 3 ans doit constituer le laboratoire de la mise en œuvre de la réforme des lycées, les inquiétudes des collègues ont toutes raisons d'être.

Les enseignants subissent les offensives du réenginnering forcé des Pouvoirs Publics et sont de plus en plus nombreux (+14% depuis 2005) à ressentir un malaise personnel à exercer leur métier. Trois quarts d'entre eux ont le sentiment que leur charge de travail s'est alourdie. (Source Dossier Enseigner en collège et en lycée en 2008 Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance Ministère de l'Education Nationale)

Avec la réduction de la dépense publique et l'autonomie accrue des établissements scolaires sont les fondements de la révision générale des politiques publiques, dans l'éducation nationale, comme dans les autres services publics.

L'autonomie accrue ne sert qu'à rendre plus efficace le désengagement de l'Etat, et ne rendra pas plus efficace les pratiques éducatives.

Ce n'est pas de l'autonomie des structures qu'il faut attendre des transformations positives et démocratiques de l'enseignement, mais de la valorisation des conditions de travail des enseignants, de la valorisation de leur formation, de la valorisation de leur identité professionnelle, de la valorisation de leur réflexion autonome sur leurs pratiques.

Nous considérons que les services publics sont porteurs des valeurs de solidarité, de fraternité et vecteur de la conception d'un développement humain durable et que le fonctionnement efficace des services publics doit être assuré fidèlement selon les principes de continuité du service, d'égalité d'accès pour tous les citoyens, de neutralité et de distribution équitable sur l'ensemble du territoire national.

Pour finir, permettez moi, au nom de la CGT Educ'action d'Aix -Marseille, de vous présenter, Monsieur le Recteur, Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs vœux de justice et d'égalité sociale pour l'année 2010.